

# SOLLICITATION DES ENTREPRISES POUR LE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

## NOS FORMATIONS



### Métiers de la mode et du Spectacle

BTS Métiers de la Mode (30 étudiants)

*Option : Vêtements*

Bac Professionnel Métiers de la mode (90 élèves)

*option vêtement*

Diplôme des Métiers des Arts (30 étudiants)

*Costumier - Réalisateur*

Diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle (30 élèves)

*Techniques de l'Habillage*

### Métiers de la vente

CAP employé de commerce multi-spécialités (30)

CAP Fleuriste (30)

Bac Professionnel Vente (180 élèves)

Bac Professionnel Commerce (90 élèves)

### Et aussi

CAP Métier du Pressing (30 élèves)

3<sup>ème</sup> Préparatoire à l'Enseignement Professionnel (24 élèves)

Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire – ULIS (10 élèves)

(accueillant des élèves porteurs de handicap)



## Pour

Améliorer la qualité de nos démarches pédagogiques,  
Mieux préparer l'insertion de nos élèves dans le monde économique,  
Poursuivre notre modernisation,

**nous avons besoin de la taxe d'apprentissage**

Nous sommes habilités à la percevoir au titre du hors-quota :  
pour la **catégories A, (du CAP au bac+2).**

*En nous favorisant et en orientant l'attribution de  
votre taxe d'apprentissage vers notre lycée,  
vous participez directement à la formation  
professionnelle de nos jeunes.*

Pour tout renseignement

Christine MIMIAGUE, Proviseur  
Annick TRUCART, Gestionnaire  
Bruno COURCHINOUX, Directeur Délégué aux Formations  
Professionnelles et Technologiques